

Compte-rendu du CHSCT du 28 février 2019

Pour ce premier CHSCT après les élections professionnelles, la CGT, 1ère organisation syndicale de Normandie et forte de ses 3 sièges, reprend le poste de secrétaire au sein de la parité syndicale.

Délégation CGT au CHSCT76

- Sylvain CALLAY (DRFIP Fécamp) secrétaire
- Marie GUIBERT (Douanes Le Havre)
- Christelle BERTIN (Douanes Le Havre)
- Fabrice TAVERNIER (DRFIP Rouen)
- Marie-Pascale SOUBELET (Douanes Rouen)
- Francis GREGOIRE (Douanes Le Havre)

Lecture de l' adresse au président.

réponses du président :

il n a pas été consulté dans les formes pour l'établissement de l'ordre du jour...(nous pensions qu'une demande adressée par mel suffisait pour valider nos demandes : or, il n'en est rien puisque M le président nous demande désormais un courrier manuscrit et signé...)

Pour l'inscription à l'ordre du jour d'un chsct extraordinaire d'un point sur l'enquête ainsi qu'un bilan sur le télétravail, le président attend donc un courrier en bonne et due forme. Après une brève suspension de séance, nous rédigeons une demande écrite signée par l'ensemble des représentants syndicaux a M le président : date à déterminer pour le mois de mars.

Sur nos remarques concernant l'absence de communication en chsct pour les restructurations à la drfip76 (demande de communiquer le plus tôt possible des documents utiles), nos présidents prennent bonne note...

1 - Approbation des procès verbaux (PV)

Vote à l'unanimité des organisations syndicales présentes aux séances (CGT, Solidaires et FO)

Proposition de la CGT

La simplification des PV souhaitée par l'administration ne doit pas rimer avec dissimulation. Les PV doivent refléter les propos tenus en séance.

Réponse du Président : il partage notre avis.

2 - Direction Nationale Garde-Côte au Havre

Le 8 mars, la première réunion de chantier a lieu avec l'Administration. Les travaux devraient débuter le 25 mars.

Suite aux demandes de la CGT, tant en local qu'en national, l'Administration a accepté la tenue d'un CHSCT commun (CHSCT 76 et CHSCT Garde-Côte), avant la mise en place d'institutions propres à ce service.

Le président signale la précipitation de la création de ce service et craint pour la mise en place au 1_{er} juillet.

Un nouveau groupe de travail aura lieu à la Direction Générale courant mars, la CGT propose aux agents intéressés par ce nouveau service de se rapprocher des élus CGT s'ils ont des interrogations.

Proposition de la CGT

La CGT demande une visite de site.

Réponse du Président : il accepte, mais sans donner de calendrier précis.

3 - Registres santé sécurité au Travail

La CGT dénonce le fait que certaines inscriptions au registre santé sécurité au travail (RSST) n'aient pas été présentées en séance.

L'administration n'a pas été en capacité de fournir une explication claire sur ce manquement. Pourtant ce point réglementaire est obligatoire à chaque CHSCT.

A la drfip76, suite aux remarques des collègues inscrites au RSST, nous apprenons l'utilisation de produits ménagers non prévus dans le marché ugap : seul le « label ecovert » est recommandé. Le problème est en phase de résolution.

Proposition de la CGT à l'attention des agents

La CGT propose aux agents d' informer leurs représentants lors de toutes inscriptions au RSST, afin de palier aux éventuels carences de l'Administration.

Rappel

La CGT insiste sur le fait que c'est bien le travail qui s'adapte aux agents, et non l'inverse. En cas de doute, les agents ne doivent pas hésiter à prendre attache auprès de leur chef de service,

afin de ne pas mettre en jeu leur santé.

Réponse de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) : en cas de nouveaux risques décelés dans l'année, le document unique peut être amendé.

– Suite à l'annonce d'un aménagement de travail réduit de Mme Duhamel, nous apprenons qu'il ne reste qu'un médecin de prévention en Seine-Maritime pour ... 2273 agents. En toute logique, le seul médecin de prévention restant, nous annonce qu'elle n'a le temps que pour les urgences! Bien entendu, elle précise qu'il n'est pas de son ressort de distribuer des fauteuils aux collègues, sauf raisons médicales avec justificatif à l'appui.

À cette information, la CGT réagit. Si le médecin de prévention n'a plus cette compétence, il est impératif que l'Administration s'occupe du renouvellement des fauteuils usagés.

Rappel

N'hésitez pas à faire savoir à votre chef de service, ou à annoter le RSST lorsque votre matériel de travail est défectueux.

4 - Incendie Camion Scanner du Havre

Pour le moment l'enquête judiciaire n'a pas encore abouti mais la piste criminelle semble privilégiée. La CGT insiste pour qu'aucune responsabilité ne soit imputée aux agents de la BSEC.

La CGT dénonce les manquements de l'Administration concernant la sécurisation du site, et insiste pour que l'enquête administrative interne permette que ce type d'incident ne se reproduise plus.

Proposition de la CGT

La CGT insiste pour que la communication soit à la fois montante et descendante dans tous les services et que les demandes des agents ne restent pas lettre morte.

5 - Fumigation dans les conteneurs

La CGT constate que l'Administration ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger les agents.

La CGT réaffirme que la préconisation en termes de santé et de sécurité au travail est la protection collective, et non individuelle. Elle rappelle que l'utilisation du masque est extrêmement contraignante et interdite en milieu confiné.

Proposition de la CGT

La CGT demande à l'Administration locale de prendre ses responsabilités et de mettre en place des mesures de prévention collective, sans attendre l'intervention nationale.

La CGT déplore que l'Administration n'ait pas pris la mesure de ce problème de santé publique, et dénonce la non application du principe de précaution. La problématique de l'amiante aurait dû inciter les pouvoirs publics, dont nos directeurs sont les représentants en région, à davantage de prudence concernant notre santé et notre sécurité.

Enfin, la CGT rappelle que certains pays européens sont à la pointe concernant ce sujet et n'ont pas hésité depuis plusieurs années à se doter de centrales de dégazage. Ces ports restent pourtant des modèles pour l'Administration française en termes de fluidité et de rentabilité, mais jamais en terme de sécurité.

6 - Fiches de signalement et exercices d'évacuation

Nous constatons une explosion des incivilités et des agressions envers nos collègues de la DRFIP. Si la Douane et l'Insee sont pour le moment « un peu épargnée », la CGT ne peut être qu'inquiète au regard des choix de société engagés par notre gouvernement.

En effet, la destruction de tous les services publics (hôpitaux, écoles...) met tous les fonctionnaires en première ligne du mécontentement des usagers... et ce ne sont pas nos directeurs, au chaud dans leurs bureaux, qui vivent ce mal-être au quotidien.

Pour abonder nos propos, le Président insiste sur l'augmentation des oppositions à fonction. La CGT rappelle aux collègues que les fiches de signalement sont à leur disposition en cas d'incidents, d'incivilités, d'agressions verbales ou physiques...

Même si nous nous satisfaisons de la reprise des exercices d'évacuation à la drfip, nous demandons un peu plus de rigueur dans l'établissement des compte rendu qui ne sauraient se limiter en un simple mel indiquant que tout s'est bien passé...

Nous demandons également la plus grande vigilance sur la tenue des plans d'évacuation : des demandes seront faites en ce sens lors de l'utilisation des crédits du budget chsct.

7 - Travaux au STA du Havre

Les travaux au STA du Havre sont maintenant terminés et nous espérons qu'ils apporteront de meilleures conditions de travail aux collègues.

La CGT regrette de ne pas avoir été entendue lors d'un précédent CHSCT concernant des mesures de qualité de l'air avant les travaux. À la demande de l'intersyndicale, les mesures seront effectuées dans l'avenir, mais un comparatif ne sera hélas pas possible.

Proposition de l'Intersyndicale

L'Intersyndicale demande une visite de site du STA du Havre. Réponse du Président : demande acceptée, date à déterminer

8 - Note d'Orientations Ministérielles 2019

Cette note est une suite logique des notes des années précédentes, rien de très passionnant. L'information la plus importante à noter :

« Le principe de création d'une nouvelle instance issue de la fusion des CT et des CHSCT a été confirmé par le gouvernement. »

Le Président ne semble pas inquiet et nous indique que cela n'est encore qu'au stade du projet. Nous ne partageons pas son avis, et craignons au contraire que la volonté de grignoter des droits syndicaux aux fonctionnaires puisse aller très vite.

9 - Prise en charge médicale par l'Administration

Par le biais du CDAS, dans certains cas particuliers, vous pouvez bénéficier de 3 rendez-vous chez un psychologue pris en charge financièrement par l'Administration.

Compte tenu de l'augmentation des restructurations et du mal-être engendré, la CGT a proposé que l'offre médicale soit élargie à différents types de médecine. En effet, les agents subissent déjà de plein fouet les restructurations, il est scandaleux que l'Administration leur impose un médecin qui ne leur agrée pas !

Proposition de la CGT

Enveloppe budgétaire à déterminer pour aller voir le médecin de son choix, suite à consultation avec la médecine de prévention.

Réponse du Président : demande transmise au médecin coordinateur national

10 - Formations proposées par le CHSCT76

Comme tous les ans, vous pouvez bénéficier de formations financées par le CHSCT76 (premiers secours, risques électriques...). De nouvelles formations viennent enrichir le catalogue : risques du travail sur écran, stress au travail, conflits au travail, épuisement professionnel, sommeil et travail en horaires décalés. N'hésitez pas à vous inscrire!

11 - Points sur les « chantiers » DRFIP

Rénovation de la cité administrative :

Il n'y a pas de calendrier précis ; la démarche diagnostique et les visites de services sont en cours. Le 8 avril, les entreprises concourantes doivent déposer leur avant projet sommaire en préfecture. L'avant projet définitif est attendu fin août début septembre.

Le président s' engage à transmettre l' avant projet sommaire dès que possible aux représentants en chsct

Point sur la trésorerie d'Aumale :

La direction nous informe de la mise en place dès aujourd'hui d'une « permanence » dans des locaux communaux d'Aumale : une journée par semaine, tenue par 2 personnes dont une de l' équipe de renfort ; pas de caisse ni paiement carte bancaire possible.

La CGT rappelle que le service public de proximité pour lequel les élus locaux se battent ne saurait prendre la forme de telles entités !!!

Nous ne voulons pas une permanence mais une trésorerie avec les moyens en termes de personnels, de missions et de matériels!

fusion sie rouen:

Rappelons juste les propos tenus en instance par la direction qui se passe de tout commentaire : « les suppressions d'emplois ont permis de dégager suffisamment de place pour fusionner les 2 services et réinstaller les agents sans trop de travaux (utilisation de cloisons phoniques mobiles) »

Proposition de l'Intersyndicale

Nous redemandons une information bien en amont des restructurations. Nous demandons également une visite de site au SIP du havre.